fliger une accusation méritée, tandis que le développement d'un programme scolaire substantiel mûri et imprégné des traditions de l'Eglise, peut produire des hommes forts, convaincus et inattaquables par les éventualités.

Je soumets modestement cette question à qui de droit, car n'étant lié à personne, ne voulant décourbé que devant Dieu et la vérité qui émane de ses textes sacrés dont je suis le fervent défenseur en catholique sincère, j'ai le droit de m'exprimer en toute franchise en souhaitant que tous les pays catholiques s'inspirent de ces vérités avec la modération et l'interprétation sage qui préviennent la critique et empêchent les esprits dissidents d'éclairer leurs fois confuses par la réflexion de la seule et vraie lumière de la religion une et indivisible à laquelle j'appartiens. DE MARCHY.

24 janvier 1899.

L'HON. DAVID MARSIL

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je me rappelle les vertus de l'homme que Dieu vient de rappeler à Lui afin de le récompenser d'une longue vie consacrée, je puis le dire, puisque, dans l'intimité. j'ai pu en surprendre le secret, toute consacrée à la charité.

Pour qui sait juger les hommes, sans parti pris et aux lumières de la raison soutenue par la foi, l'hon. D. Marsil était un caractère—un des très rares de notre pays et même de tous pays : c'est un fait propre à notre époque où tout se vend, que les grands caractères disparaissent.

Le signe distinctif du vrai caractère, c'est la fermeté dans les principes, la connaissance exacte et l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, envers l'Eglise, envers l'Etat, envers soi-même, c'est une bonté, une charité sans égale, envers ceux qui marchent dans les ténèbres : or, qui plus que lui avait tout cela?

Il aimait Dieu, parce qu'il avait appris à le connaître : il le servait avec plein abandon, parce que Dieu seul, quand tous les amis manquent, ne manque jamais.

Il aimait l'Eglise comme le fils dont l'éducation a été soignée sait aimer sa mère : il avait envers elle, la confiance, la naïveté, la simplicité d'un enfant ingénu. Plein de charité, je l'ai dit, pour celui qui ne partageait pas ses croyances, il était sublime de feu, d'énergie, pour défendre les principes qu'il n'avait sur elle! pu trouver sous son scalpel, mais que son scalpel avait rendus, à ses yeux, plus lumineux, plus forts, plus convaincants, faisant ainsi de lui un disciple de Jésus-Christ sans doute, mais disciple fervent, éclairé, de plus en plus convaincu. Qu'on relise, entre autres. son dernier discours, il y a quelques jours à peine.

La province les connaissait, la confédération entière les appréciait : les étrangers étaient dans la stupeur en constatant l'oubli injuste et injustifiable dans lequel le laissaient ses compatriotes.

Il ne s'en plaignait pas.

C'est le propre de l'âme d'élite de subir le mépris des siens sans y prendre garde, et souvent de se sacrifier pour le bien de tous.

De ceci veut-on une preuve?

L'hon. D. Marsil DEVAIT être le président du Conseil législatif de Québec. Il méritait mieux que cela. Une basse intrigue, rappelant l'époque néfaste de la toute puissance de la Pompadour, le fit reléguer dans l'ombre : on le connaissait, on savait sa grandeur d'âme.

Sans doute, dans sa franchise que rien n'arrêtait, ce qui est la vraie franchise, il fit remarquer leur faute à deux ou trois des plus haut placés de notre gouvernement : ce fut tout.

Il était libéral : je prie le lecteur de se rappeler ce qui nous est dit, redit, répété sur tous les tons chaque jour, que le libéralisme ici constitue simplement une nuance politique : il ne m'appartient pas de le juger autrement, tant qu'il se montre respectueux des droits de l'Eglise. Mais j'affirme, sur mon âme, que le jour cà le libéralisme canadien se fût montré l'ennemi de

l'Eglise comme le fait le libéralisme européen, ce jour- nais, coulait lestement sur les flots, et la rive fuyait, là le pieux docteur l'eût abandonné avec éclat!

Il était patriote ardent : très érudit, il savait dans quelles circonstances, en vertu du droit naturel et aussi du droit des gens, la révolte peut parfois être légitime; nous savons les sources autorisées, aux yeux de l'Eglise, où il puisait ses arguments en faveur de ce pendre ni d'un homme, ni d'une secte, ne m'étant que l'on appelle la Rebellion de 37-38 : nous-même, en ce moment encore, nous sommes occupé à étudier ces points si controversés, et nous réservons de revenir en temps et lieu sur ce sujet. Mais nous tenons à dire que la conviction de notre honorable ami si regretté était trop profonde, avait trop de caractères de vraisemblance, pour qu'elle pût être suspectée un seul instant de partialité ou de fausseté.

Le journaliste doit s'arrêter au seuil de la famille de la vie privée de celui dont il parle : celui qui franchit cette barrière sacrée dans un but de lucre ou de malsaine curiosité, est un être infâme que, si je plaidais contre lui, j'accuserais, avec textes de la loi en main. d'homicide au degré le plus grave-puisqu'il atteint la réputation, souvent tue l'âme de ceux que sa bave effleure, en même temps qu'il tue le corps.

Me permettra-t-on cependant, ces réserves posées, e dire combien il aimait sa famille?

Il a formé lui-même, dans la science, son fils Charles, et l'a fait, tout jeune, chirurgien déjà très expérimenté, alors que la chirurgie hasardait à peine ses premières et timides opérations au Canada.

Le fils continuera le père : il saura se dévouer pour les malheureux comme le faisait son modèle. Il saura pratiquer les mêmes vertus, car il est le sang de son ang, la chair de sa chair.

Le Dr Charles se rappellera que si noblesse oblige, bon sang ne peut jamais mentir.

L'hon. David Marsil est mort dans les plus grands sentiments de piété, muni des sacrements de cette divine Eglise dont il nous parlait avec tant de chaleur le premier janvier de cette année, chez son excellent curé, M. l'abbé Ouimet qui, lui, savait l'apprécier et l'aimer-comme tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître dans sa délicieuse intimité.

Nous avons dit, en commençant, que Dieu l'avait rappelé, jugeant le moment venu de le récompenser : ne l'oublions pas, cependant, car en priant pour lui, ce sont ses prières puissantes que nous appelons sur sur nous.

Bienheureux ceux qui s'endorment dans le Seigneur! Que sa famille éplorée reçoive nos condoléancesqu'elle songe qu'elle a un protecteur assuré veillant

UN PHARE LUMINEUX

C'était l'heure délicieuse où l'aurore vient donner naissance à un jour nouveau ; l'instant où, dans le hameau, le pieux vieillard remercie le Très-Haut de lui avoir accordé une journée encore pour bénéficier de ses bienfaits : l'heure où l'on entend chanter les louanges de Dieu par les oiseaux éveillés dans les grands arbres ; où la fleur laisse perler une goutte de rosée sur sa corolle embaumée. C'était la vie qui recommençait une phase nouvelle.

Un grand calme régnait sur la mer : ses eaux étaient comme un vaste miroir où se reflétait l'azur des cieux. Mon jeune cœur se sentait attiré vers elle, et je la contemplais avec ravissement. Des petits bateaux amarrés près de moi m'invitaient à embarquer ; je ne pus résister à tant de charmes, car, mon âme était avide de connaître, de sonder l'immensité. Je me hasardai, et bientôt je glissai sur sa surface unie, m'éloignant lentement pour mieux jouir des beautés de ca vaste océan.

Ma faible barque, sous l'impulsson que je lui don-

toujours.
Une pluie de perles tombait de mon aviron lorqu'il plongeait, remontait et replongeait encore. Le soleil qui se montrait maintenant à l'horizon, lançait ses rayons sur les ondes en des milliers de filets d'or qui s'enfonçaient dans les eaux. Une douce brise balançait amoureusement mon petit vaisseau au-dessus de l'abîme, mon pauvre cœur bondissait de joie en face de tant de splendeurs. C'était une féerie!

La rive ne me paraissait plus que comme un point noir, et je m'éloignais toujours. Je voulais ressentir les impressions qu'on éprouve en face de l'inconnu. Je fuyais inconscient dn danger qui me menacait et peu soucieux des conséquences qui en résulteraient : d'ailleurs, trop jeune pour en comprendre toute la portée, je me sentais entraîner par les plaisirs qui ne peuvent manquer sur cette mer qui semblait à mon imagination si douce et si pleine de charmes divers. Et toujours ma barque coulait sur les flots argentés.

Je rencontrai bien quelques pêcheurs retournant vers la plage que j'avais quittée, et m'avertissant charitablement du danger auquel je m'exposais ; mais, tout entier à la pensée de me sentir libre, à la vue des jouissances sans nombre que nous offre cette vie bercée mollement par un roulis léger, je m'éloignai encore davantage, et ma nacelle filait vers la pleine mer.

Hélas! la tourmente ne tarda pas à venir m'assaillir. Un grand vent s'était levé, la mer courroucée me ballottait maintenant, non plus tendrement, mais avec fureur. Au balancement cadencé des ondes, avait succédé des vagues énormes qui rageaient autour de moi. Je me sentis emporté dans un élan irrésistible. Tantôt je montais bien haut sur sur la crête des vagues, mais c'était pour redescendre plus bas dans le précipice ouvert devant moi, où il me semblait être à tout moment englouti pour toujours.

J'étais perdu, je le sentais bien. Je n'avais plus le courage de lutter, l'élément était plus fort que moi. Je désespérai de mon salut, car, dans cette fureur de la mer, je n'entendais plus rien, et malheureux que je suis. i'allai jusqu'à douter de la divine Providence, ce soutien des faibles, cette protectrice des infortunés.

Tout-à-coup, là-bas, sur les vagues, je crus aperceoir une image que j'avais souvent contemplée dans mon enfance et que j'avais appris à aimer sur les genoux d'une mère chrétienne. Dans mes égarements, je ne l'avais jamais oubliée. Cette vision m'avait fait complètement perdre la connaissance de ce qui se passait autour de moi. Elle s'avançait majestueuse, marchant sur ces vagues perfides qu'elle foulait à ses pieds, pour venir me secourir. Son bras vigilant dirigeait ma frêle embarcation que la mer heurtait violemment.

Je m'aperçus bientôt que j'étais en terre ferme, et une douce voix me disait : "Regarde."

Devant moi se dressait un phare dont la lumière plus éblouissante que le soleil, transportait ses rayons au loin.

Comme le pauvre voyageur qui a marché tout le jour, sous les rayons d'un soleil brûlant, aime à se rafraîchir au ruisseau qui coule avec un doux murmure et à se reposer sous l'ombrage d'un bois touffu, où les oiseaux viennent chanter leurs amours, et où la petite fleur des bois vient contempler sa parure embaumée dans les eaux du clair ruisseau qui promène ses ondes dans ces lieux enchanteurs, ainsi je suis venu m'asseoir près de ce phare dont la lumière envoie ses rayons au loin.

Ah! permettez que je me repose ici! que je prête l'oreille aux chants sublimes que j'entends de toute part et qui élèvent mon âme émue vers les régions de la céleste patrie. Laissez-moi dans un petit coin... quelque part... Oh! laissez-moi goûter les charmes que j'éprouve en entendant chanter en chœur les splendeurs de l'Eternel. C'est pour moi, comme les harmonies de la harpe du saint roi David : ce sont les doux accords des lyres dorées des musiciens célestes.

J. VALLON.

Saint-Henri, 1899.